



Le Mot du Maire

1er décembre 2014

Coup de cœur pour Elzange !

La montée vers Valmestroff a toujours été pour moi, une destination privilégiée, un moment de réflexion, de méditation même ! Et dernièrement alors que j'arrivais à l'entrée de la forêt et que le village allait disparaître à mes yeux, je pensai : « mais qu'est-ce qui me plaît tant ici ... ? » Pourquoi ai-je choisi de vivre dans cette commune ?

La réponse n'est pas aisée, car il y a toute une série de raisons qui jouent. Comme vous, qui me lisez aujourd'hui, j'aime la diversité de notre commune. Diversité géographique, car on y trouve tous les paysages rassemblés sur un petit espace : une vallée, des coteaux, la forêt, des pâturages, des cultures... Toutes les activités socio-professionnelles s'y côtoient : l'agriculture, surtout au village même, l'industrie à la Cité, le secteur dit tertiaire (commerce, bureaux, administration) au lotissement notamment. A l'heure de la mondialisation et des migrations, Elzange est un exemple ayant accueilli depuis longtemps une population venue des quatre coins d'Europe. Lorsque l'on se promène que d'accents différents n'entendons nous pas : italien, polonais, portugais... J'ajoute que, même si Elzange n'est ni Metz ni Nancy, et n'a pour tout monument un peu ancien, que sa belle église du XVIIIème siècle, le passé n'est pas absent. Située à la lisière de la Ligne Maginot, son école, la cité, rappellent les années trente et quarante. Et puis, bien sûr, il y a les liens tissés entre nous. Certes, je ne suis pas né à Elzange, ni mes parents, mais mes trois enfants y ont grandi et, surtout, en tant qu'instituteur, j'ai la chance d'avoir participé à l'instruction primaire de très nombreux Elzangeois, et c'est pour moi, une grande satisfaction de les côtoyer quotidiennement.

Je me suis permis d'exposer ces quelques réflexions personnelles, parce que je suis persuadé que vous partagez, vous aussi, mon attachement pour notre commune, souvent pour des raisons très proches des miennes. Oui, nous avons beaucoup de chance de vivre ici.

Votre maire, Guy Soulet.



INFORMATIONS COMMUNALES.

Résumé des principales décisions prises par le conseil municipal lors du 3^{ème} trimestre 2014.

Le troisième trimestre, comme toujours est une période de vacances. Les élus ont toutefois continué à « veiller au grain », nouveau bail de la chasse et travaux à l'Espace socioculturel, obligent.

Chasse communale.

Suite à la réunion de la commission consultative de la chasse (délégués : C. Duchaussoy et A. Demenus) tenue en mairie le lundi 20 octobre, il a été décidé :

- d'accepter la réserve de chasse du Hemberg (57 ha), au nom de M. Schneider, ainsi que la priorité de location sur les terrains enclavés (163,13 a) au nom du même M. Schneider.
- de fixer la location du seul lot de chasse à 5 500,00 € par an.
- de choisir le marché de gré à gré, sollicité par l'Amicale du Sprieden, adjudicataire actuel, qui devient donc le « nouveau » locataire.



Espace socioculturel.

Le Conseil a approuvé le choix de la commission d'appel d'offres, concernant la remise à neuf du faux-plafond, chauffage compris.

Résultats :

Entreprises	Montant H.T.	T.V.A. 20 %	Montant T.T.C.	Observations
Plâtrerie mosellane	24 090,00 €	4 818,00 €	28 908,00 €	3 ^{ème}
LEG Newal	23 760,68 €	4 752,14 €	28 512,82 €	2 ^{ème}
S.E.E.LAUER	21 598,40 €	4 319,08 €	25 918,08 €	1 ^{er}

L'entreprise LAUER est choisie.



Divers.

La proposition de l'O.N.F. pour une coupe de bois, dans la forêt communale, en 2015, est rejetée.
Une subvention de 700,00 € est votée au profit de l'opération « Brioches de l'amitié »
L'indemnité de conseil, au profit du receveur municipal (percepteur) est accordée au taux de 100 %.
Le conseil s'est opposé au transfert des pouvoirs de police du maire à l'E.P.C.I.

VIE DE LA COMMUNE

Détente et mémoire !

C'est par un beau dimanche de septembre, que la municipalité avait décidé d'emmener en promenade tous les employés communaux et leurs conjoints. Et pour mener de pair l'utile et l'agréable, ce fut une journée festive au pays de Gravelotte. Un bus a transporté tous ces joyeux lurons, tout d'abord dans une auberge, installée en pleine campagne, dans une imposante ferme, où leur fut servi un repas, bien entendu « campagnard... » C'était le côté festif !

L'après-midi fut plus sérieuse, puisqu'on visita le tout nouveau musée de Gravelotte consacrée à la guerre de 1870, qui fut particulièrement sanglante dans cette région.

Cette journée de détente fut l'occasion de faire plus ample connaissance entre élus et employés communaux. Cela permit également de remercier ces salariés qui sont au service de leurs concitoyens tout au long de l'année. En conclusion, une intéressante sortie très conviviale.

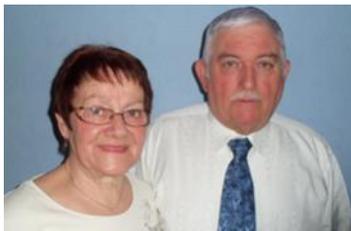


Les R.D.V. mensuels du mardi.

Les membres de l'Association Elzangeoise de Fêtes – A.E.F. – ont « squatté » la salle du conseil en mairie, pour organiser les après-midis de détente du «Club des retrouvailles », durant les travaux à l'Espace Socioculturel. Pour certains des participants c'était l'occasion de revoir leur mairie sous un autre angle !

Mais bientôt tout le monde retrouvera ses marques dans une salle complètement rénovée, la fin des travaux devant intervenir dans les jours qui viennent. Prochaine rencontre, à laquelle, faut-il le rappeler toute personne adepte des jeux de société où simplement désireuse de passer un après-midi agréable, sera la bienvenue, aura lieu mardi 16 décembre. Le Père Noël en sera la vedette. Mais il reviendra pour le loto dit de Noël qui aura lieu le samedi 13 décembre à l'espace socioculturel.





Marie-Thérèse et Roland en or.

Dimanche 14 septembre, en l'église Saint Pierre Aux Liens d'Elzange, les époux Thomas, Marie-Thérèse et Roland, avaient convié famille et amis à une grand-messe d'action de grâce, concélébrée par l'abbé Firdion, dernier prêtre à avoir résidé dans la paroisse, et le père Soprytch, curé modérateur, en l'honneur de leurs noces d'Or. La fête se poursuivait au restaurant du Moulin à Buding, où les heureux jubilaires ont été félicités, par leurs nombreux invités.

Une délégation du conseil municipal accompagnait le maire qui tint à rappeler le parcours de ce couple très connue dans la commune. Voici un extrait de son intervention :

« Revenons 50 années en arrière. Mademoiselle Marie-Thérèse Rosseler, vit à Férange, elle a 20 ans. Monsieur Roland Thomas, vit à Elzange, il a 23 ans, il vient d'accomplir son service militaire, à une drôle d'époque, avec un séjour « mouvementé » de l'autre côté de la Méditerranée, il est serrurier de métier.

Ces deux jeunes se sont connus lors d'une journée organisée par la J.A.C. à Metz, juste avant le départ de Roland pour son séjour de 24 mois sous les drapeaux, en Algérie.

Enfin réunis, ils se présentent le 11 septembre 1964 devant M.le Maire d'Ebersviller. Et, comme on le dit à la fin des romances : « ils se marièrent et eurent ...3 enfants » qui leur ont offert 8 petits-enfants ! Une belle famille qui aime venir se ressourcer chez papy mamy !!

Maintenant, je voudrais rendre un hommage particulier à ce couple. En effet Marie-Thérèse et Roland se sont très investis dans la vie de notre village, spécialement au sein de la paroisse.

Marie-Thérèse a été catéchiste durant plusieurs années, Combien de jeunes Elzangeois ont été préparés par elle pour leur 1^{ère} communion ! Elle a été aussi membre et présidente du conseil de fabrique C'est sous sa présidence que notre chère église a été rénovée : pose de tapis sur les bancs, achat de livres de messe, dallage du Chœur, entretien, fleurissement et j'en oublie certainement...

Quant à son cher époux, il a été président du foot, conseiller municipal, puis il a pris la succession de son papa en devenant le sacristain, enfin l'homme à tout faire dans l'église, celui qui est toujours là pour ouvrir, préparer avant chaque cérémonie, régler le chauffage etc... Merci à vous deux pour ces investissements.

Je suis venu avec une délégation du conseil municipal, pour vous féliciter au nom des Elzangeois, et surtout vous souhaiter encore beaucoup d'années de vie à deux. »

Toutes nos félicitations et nos vœux à Marie-Thérèse et Roland.



L'A.B.B.D – l'Association Body Boxing Défence



C'est l'association la plus récente de la commune. Elle a été créée en 2009, par Jérôme Rigottier-Gois, qui en est depuis le président, et l'entraîneur.

Comme le dit l'article 2 des statuts, cette association a pour but le développement d'une pratique sportive basée sur le Kick Boxing. Le résultat étant le maintien de la forme physique et l'apprentissage de la self-défense. La pratique de cette discipline ne comprend pas de compétition sportive et bien sûr l'association poursuit un but non lucratif.

Les séances ont lieu dans la salle de sport aménagée par la municipalité au rez-de-chaussée du bâtiment du groupe scolaire Maginot. Contact avec le président 06 99 85 36 23.



Armée-Nation, une grande première dans la commune. Revoilà des militaires !

On savait qu'Elzange avait eu un court passé militaire : la cité des sous-officiers, comme on l'appelait, les casernes démolies dans les années 1960, le nom de Maginot donné à l'école, le triste souvenir des 78 jeunes Ukrainiennes (voir Le Petit Elzangeois n°45) ainsi que les ruines et barbelés que l'on rencontre dans les forêts avoisinantes. A l'initiative de la municipalité, les Elzangeois renouent un peu avec ce passé. En effet, pour la première fois de son histoire, la commune est devenue la « marraine » d'un groupement de l'armée française, en l'occurrence de la 10^{ème} compagnie du 40^{ème} Régiment de Transmissions de Thionville.



Ce rapprochement a été officiellement marqué, par l'acceptation entre les deux partenaires (commune-armée) du contenu d'une charte, qui explicite clairement ce partenariat. La signature de ce document, par le Colonel Anne-Cécile ORTEMANN, chef de corps du 40^oR.T., du Lieutenant Franck GRIMELER, qui parallèlement à cette cérémonie, prenait officiellement ce jour-là le commandement de la 10^{ème} Cie. (composée uniquement de réservistes ; c'est à dire de civils volontaires), et de Guy Soulet maire d'Elzange, a fait l'objet d'une cérémonie solennelle, en mairie, devant un parterre de personnalités, militaires et civiles, du conseil municipal et de la population elzangeoise. Auparavant, les élèves du groupe scolaire, avaient participé, par leurs chants, à un recueillement devant le monument aux morts suivi d'un défilé.

Pour clôturer cette manifestation « historique », le premier magistrat a tenu à rappeler, en quelques mots, le but de ce jumelage : « *Que la Défense soit l'affaire de tous les citoyens, était, pour les générations les plus anciennes, une évidence. En effet lors des deux dernières guerres mondiales, comme lors de la guerre d'Algérie, les combattants français étaient formés non seulement des militaires professionnels, mais de l'en-*

semble des citoyens en âge de porter les armes. En outre, l'existence d'un service militaire obligatoire rappelait, en temps de paix, à tous les Français cette obligation de défense. Les choses ont radicalement changé. Depuis 1962, les guerres coloniales ont pris fin, et depuis 1997, le service militaire n'est plus obligatoire. Dès lors, les nouvelles générations ont eu tendance à perdre de vue que la défense du pays était l'affaire de tous et pas seulement de l'armée professionnelle. Il est donc indispensable que nous le leur rappel-



Pour la joie des enfants.



Les responsables de la bibliothèque, toujours à l'affût de ce qui pourrait intéresser les plus jeunes, a organisé, samedi 29 novembre un après-midi de découverte et de rencontres en partenariat avec « Les Noël de Moselle » proposés par le Conseil général.

De 16 h à 18.30 h, plusieurs jeux de société, anciens et récents, connus ou inconnus, étaient disposés sur les tables de l'Espace Socio-culturel.

La première demi-heure fut calme, peu de joueurs.

Vers 17 h, ce fut l'afflux, on faisait la queue pour trouver une place à un jeu. A voir les réflexions ou les mines réjouies des jeunes joueurs, les responsables jubilaient.



Il en fut de même, en fin d'après-midi, pour les soupes et gaufres « fait maison »!! un régal !

Quant à la soirée du conteur Stéphane, grands et petits étaient sous le charme. Ils sont repartis la tête pleine d'histoires de lutins, de sapins de Noël et autres légendes comme celle des rois de l'année.

Bravo à ces dames de la bibliothèque, voilà une expérience qui mérite d'être renouvelée.

N'oublions pas le mercredi 17 décembre, pour les plus petits, les lectures théâtralisées, à la bibliothèque de 16 h à 18 h. Un goûter attend les petits gourmands.

Et jusqu'au 5 décembre, toujours à la bibliothèque, exposition « Les traditions de Noël dans l'Union Européenne ».



A ELZANGE, LES ENFANTS APPRENNENT A L'ÉCOLE... ET HORS DE L'ÉCOLE !



A L'ÉCOLE MAGINOT...

Cette année la rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1^{er} septembre. Malgré le non remplacement de Véronique la maitresse mutée à Kédange, en raison de la fermeture d'une classe, chaque élève a retrouvé ses marques et rejoint sa place.

Le groupe scolaire compte donc, cette année, 4 classes pour 103 élèves le jour de la rentrée, ce qui fait un effectif moyen de presque 26 par classe ! Donc des cours chargés. Dominique Bauce la directrice est toujours accompagnée, de Rachel Vivier, Marie-Josée Bruck et Marc Hiebel. Une équipe pédagogique, sur laquelle nous pouvons compter et fidèle à Elzange depuis bien des années.



...ET HORS DE L'ÉCOLE

Les apprentissages (lire, écrire, compter...) se font à l'École, mais ils se font aussi hors de l'école : dans les familles, à la télévision, sur Internet (lorsque cet outil est bien maîtrisé), et, bien entendu, dans la commune où habitent les enfants. C'est dans ce cadre notamment qu'ils vont apprendre à devenir des citoyens, c'est à dire à prendre des responsabilités pour vivre le mieux possible en communauté.

C'est également dans leur commune, qu'ils auront une idée concrète de l'histoire de leur pays.

Devant le monument aux morts de leur village ils comprendront que les guerres du passé ne sont pas seulement des noms de batailles et des chiffres de victimes, mais qu'elles ont impliqué des hommes de leur commune, grands-pères ou arrière grands-pères de certains de leurs condisciples de classe. Ainsi, le lundi 10 novembre, en nocturne, les élèves de Maginot, accompagnés de leurs enseignants, devant des autorités et leurs familles, ont lu une lettre d'un poilu, chanté l'hymne national, puis ont rappelé les noms des Elzangeois morts durant la Grande Guerre. Cette démarche restera certainement dans leur mé-



DU NOUVEAU À LA TÊTE DE LA C.C.A.M.

Rappel sur le fonctionnement de cette institution.

Le renouvellement des élus a amené une nouvelle gouvernance au sein de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan – C.C.A.M. – (avril 2014). Un nouveau président est « aux commandes » il s'agit de Pierre HEINE, maire de Metzervisse. Sa plus proche collaboratrice, la Directrice des Services, est Séverine BADINA (voir photo).

Désormais les élus proposent un programme d'actions identifiées dans un projet communautaire, le valident et l'appliquent avec l'aide des services communautaires.



Le Président et ses vice-présidents décident des dossiers à inscrire à l'agenda. Ils préparent, en collaboration étroite avec les services, les commissions de travail qui émettent un avis consultatifs (excepté pour la commission d'appel d'offre qui a un avis délibératif) afin que les dossiers présentés en Conseil de Communauté soient déjà connus par le plus grand nombre des délégués avant le vote.

Les décisions (vote) sont prises lors des conseils communautaires (environ 1 par mois), qui réunissent les 57 délégués des 26 communes. Pour Elzange, vu notre population, nous avons 2 délégués : le maire Guy Soulet et son 1^{er} adjoint Gérard Leray.